

Pour des scores One Health territoriaux, outils de prévention/santé territoriale à la carte

Juin 2025

SYNTHÈSE

La santé économique des acteurs, aux côtés des santés humaine, animale et environnementale, doit être prise en compte dans l'approche « One Health » pour que l'équilibre soit maintenu entre toutes les santés¹. C'est à l'échelle d'un territoire que cet équilibre peut être caractérisé, mesuré et suivi à l'aide de scores « One Health », dans une démarche de prévention.

Nous proposons que les acteurs des territoires (institutionnels et étatiques, technico-économiques, techniques du numérique, et organismes accompagnant les élus et les entreprises dans leur démarche de responsabilité sociétale des entreprises-RSE) se mobilisent pour co-construire ces scores. Ceux-ci sont conçus comme de véritables outils collaboratifs d'observation, de mesure et d'accompagnement du changement de l'état de santé des systèmes socio-agro-écologiques à l'échelle locale. Ils doivent être construits avec des indicateurs produits à partir de données fiables et de qualité, anonymisés et certifiées, avec une base commune et une partie à la carte, répondant aux besoins spécifiques d'un territoire. L'engagement d'un acteur majeur dans le domaine des technologies de l'information et de la communication est donc incontournable pour réaliser ce projet.

Ces scores « One Health » pourront être utiles aux élus d'un territoire pour renforcer sa résilience et son attractivité. Ils pourront responsabiliser les citoyens et les sensibiliser au fait que les actions conduites sur leur territoire impactent toutes les santés. La construction de ces scores pourrait s'intégrer dans les démarches en matière RSE des acteurs économiques des territoires, pour devenir de véritables stratégies de responsabilité sanitaire des entreprises.

L'évolution de ces scores devra permettre d'illustrer et mesurer la contribution du monde agricole à l'état de santé d'un territoire, en communiquant sur les actions déjà engagées, prenant à rebours les habitudes de communication défensive. Ces scores pourront permettre d'objectiver les pratiques agricoles comme solutions, parmi d'autres, pour répondre aux enjeux sanitaires, économiques ou climatiques. Enfin, ces scores ne doivent en aucun cas être des instruments de comparaison entre territoires ou entreprises, mais être strictement des outils de pilotage interne.

Nous avons identifié deux territoires-test pour construire ces scores : la Champagne et la Réunion, qui ont déjà réalisé des baromètres de leur santé et pourraient avoir assez rapidement des effets multiplicateurs.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), structure nationale « One Health » par nature, nous semble être l'acteur de prédilection pour orchestrer la construction de ces scores « One Health » territoriaux, nécessitant d'interconnecter les bases de données idoines.

1-Note de think tank AgriDées (février 2024), One Health / Une seule santé : augmentée, territoriale, avec les agriculteurs

L'approche « One Health » part du principe que les santés de tous les êtres vivants (humains, animaux et environnement) sont interdépendantes. Nous avons montré dans la Note de think tank AGRIDEES [«One Health / Une Seule santé : augmentée, territoriale, avec les agriculteurs»](#) (février 2024) que cette approche globale devrait davantage tenir compte de la santé des sols et des végétaux, mais également de la santé économique des acteurs, pour que l'équilibre soit maintenu, comparable à l'homéostasie². Nous avons également indiqué que c'est à l'échelle d'un territoire que cet équilibre pourrait être caractérisé, mesuré et suivi. Nous avons proposé dans cette publication d'établir un score « One Health » territorial, comme outil de diagnostic et de pilotage de la santé d'un territoire permettant d'objectiver les interactions entre tous les axes de la santé. A la suite de cette phase de conceptualisation, nous avons mis en place un groupe de travail réunissant une vingtaine d'acteurs et d'experts pour rendre concret ce projet de score, sur la base d'initiatives techniques et territoriales impliquant les acteurs du monde agricole. Cette présente Note est le résultat de notre réflexion collective.

POUR DES SCORES ONE HEALTH TERRITORIAUX

Pour éviter le coût exorbitant des conséquences sanitaires et économiques à venir du changement climatique, de la pollution, dont les crises sanitaires, il est impératif d'investir dans la prévention en matière de santé.

Les acteurs des territoires doivent être encouragés à se mobiliser ensemble pour caractériser et améliorer la santé territoriale dans une approche « One Health » en co-construisant des scores répondant à leurs besoins spécifiques, sur la base d'indicateurs produits à partir de données fiables et de qualité (cf annexes).

Ces scores pourront procéder d'une base commune (monitoring eau, carbone, biodiversité, économie), élaborée à partir d'indicateurs communs à tous les territoires, et d'une partie à la carte, répondant aux besoins spécifiques d'un territoire (par exemple dans un contexte tropical).

L'utilisation de scores territoriaux « One Health » contribuera à acculturer les citoyens au fait que les actions conduites sur leur territoire impactent toutes les santés, qu'elles visent initialement leur propre santé, celle des végétaux, des sols, des animaux, de l'environnement, ou la santé économique locale. Ces scores devront également permettre de définir des ambitions partagées à l'échelle d'un territoire et permettre d'en piloter la mise en œuvre et l'impact.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET POLITIQUES DES SCORES

Les scores « One Health » sont des outils collaboratifs d'observation, de mesure et d'accompagnement du changement de l'état des systèmes socio-agro-écologiques à l'échelle locale. Ce changement est observé au passé, présent et/ou anticipé, à la lumière des principes de « One Health » et du développement durable et résilient des territoires. Le parti pris est de montrer que l'impulsion des principes de « One Health » est certes donnée par les instances internationales et nationales, mais la mise en œuvre des mesures d'adaptation dépend des systèmes d'action locaux et de leurs jeux d'acteurs.

Pour les élus d'un territoire, un usage politique :

- Objectiver, piloter et améliorer l'état des santés d'un territoire pour renforcer sa résilience à partir de données fiables et de qualité, pour sortir des postures ;
- Qualifier les risques sanitaires (environnementaux, climatiques, vectoriels et zoonotiques), pour mieux les appréhender ;
- Obtenir la confiance des citoyens en mesurant à la fois la volonté démocratique (des habitants) et les impacts des politiques publiques, tout en construisant des objectifs partagés ;
- Contribuer à l'attractivité des territoires (par exemple en mesurant leur « habitabilité »³), sans être un outil de comparaison entre territoires, ni être un trophée (type villes fleuries).

2-L'homéostasie est le processus de régulation par lequel un organisme vivant maintient ses différentes constantes entre les limites des valeurs normales, de façon interdépendante. Elle permet de résister aux perturbations, de conserver un état d'équilibre, et d'être résilient.

3-Habitabilité : néologisme qui qualifie l'ensemble des conditions de l'habiter d'un lieu (accessibilité, convivialité, citoyenneté, proxémies) aussi bien matérielles qu'idéelles. Le terme renvoie à une idée de l'habiter plus large que le fait de résider. L'habitabilité d'un lieu est liée à l'existence de possibilités suffisantes de création et d'adaptation permettant aux individus de se l'approprier. Les approches par l'habitabilité étudient la façon dont le social se construit dans un territoire de vie. (Géoconfluence, ENS Lyon)

Pour les citoyens d'un territoire :

- Responsabiliser les habitants par la contribution à une valeur ajoutée de son territoire de vie ;
- Permettre aux citoyens de faire des choix.

Pour les entreprises d'un territoire, un usage stratégique :

- Dans la même ligne que la RSE, positionner « One Health », en tant que sujet fédérateur, dans la directive européenne sur les rapports de développement durable des entreprises (CSRD) et développer la responsabilité « sanitaire » des entreprises.

En termes d'objectifs sous-jacents, l'évolution des scores « One Health » dans un territoire doit **préciser et caractériser la contribution du monde agricole à l'état de santé d'un territoire en permettant** :

- Une communication valorisante autour des changements de pratiques et de systèmes agricoles déjà opérés par les agriculteurs ou actuellement en œuvre, dont les nombreux effets induits sur les composantes animales, environnementales et humaines contribuent positivement à l'amélioration du score « One Health » d'un territoire donné (par exemple : plantation de haies, relocalisation des systèmes alimentaires, engagement des agriculteurs dans l'agriculture durable, biologique, bas-carbone, de conservation des sols ou régénératrice).
- L'identification de chaînes d'impacts négatifs associées à la baisse ou la disparition de l'activité agricole dans certains espaces et la dégradation des scores « One Health » qui en découle (par exemple : artificialisation des sols dont l'imperméabilisation provoque l'aggravation du risque inondation ou encore la perte de biodiversité, la baisse de la résilience alimentaire et la hausse de l'empreinte carbone).
- Un éclairage sur la vulnérabilité de certains systèmes agricoles soumis à des transformations « externes » et l'interrogation de la viabilité économique de certains changements de pratiques (obligatoires ou non) avec des situations où l'effet positif sur la qualité environnementale, la santé animale et humaine observable à court terme, se réalise au prix d'une perte de l'activité agricole ou de la productivité quelques années plus tard (question de la viabilité des modèles agricoles, des boucles de rétroactions négatives et des possibles mesures compensatrices à déployer de type paiements pour services environnementaux).

LES CARACTÉRISTIQUES NÉCESSAIRES DES SCORES

Ces scores devront **être construits comme des outils éthiques utiles basés sur des indicateurs pertinents**, représentatifs du territoire (ils peuvent être différents d'un territoire à l'autre). Ces scores doivent être **positifs** (mesurer, illustrer les progrès) et non punitifs. Ils doivent être **dynamiques** et **adaptables** selon les objectifs de celui à qui ils s'adressent (capacité à intégrer des nuances selon les usages ou les responsabilités des acteurs). Leurs indicateurs auront des **pondérations** variant selon les cas d'étude.

Ils devront intégrer les dimensions de surveillance sanitaire territoriale (prévention) et socio-économique (analyse des impacts par exemple) tout en réalisant la balance coût/bénéfice des actions menées.

MÉTHODE DE GENÈSE PROPOSÉE

La méthode utilisée doit être compréhensible pour les utilisateurs, et dépendre d'objectifs clairement identifiés pour le territoire. Les **scores** seront calculés à partir de l'agrégation **d'indicateurs, eux-mêmes** calculés à partir des **données** disponibles et validées. Ces données devront être **anonymisées, collectées et traitées** de manière différente selon les territoires, les cas d'usages et les objectifs. **Les données de base doivent être structurées, transparentes, fiables, de qualité, mobilisables.**

Il conviendra en premier lieu d'établir la **cartographie détaillée** du territoire (quelle que soit sa taille : communale, cantonale, départementale, régionale, bassin de vie...) À l'aide des données disponibles. En second lieu, les **scores** « One Health » de ce territoire pourront être déterminés selon les données rendues disponibles par les acteurs idoines (voir annexes 2 et 3 et l'ambition / pilotage prioritaire souhaité).

Quatre catégories d'acteurs sont à mobiliser pour mettre en place ce score :

- Les acteurs institutionnels et étatiques, fournisseurs de données ;
- Les acteurs technico-économiques (dont agricoles et sanitaires), fournisseurs de données ;
- Les acteurs techniques du numérique permettant la circulation, anonymisation, agrégation et traitement des données ;
- Les organismes qui accompagnent les entreprises et les élus des territoires à s'approprier l'approche « One Health » dans une démarche réglementaire et RSE, au service de la santé des citoyens.

Notons que les coopératives agricoles jouent un rôle important en matière de gestion des données, et plus spécifiquement en matière de confidentialité, anonymisation et traçabilité dans la chaîne de valeur.

A titre d'exemple abouti, la société FoodPilot, a mis en place une plateforme numérique comme outil de pilotage du progrès RSE des entreprises mobilisant une pyramide d'indicateurs selon différents niveaux de granularité du plus macro au plus micro.

Si le **problème d'accès aux données** est souvent souligné (données DREAL pour les contrats locaux de santé, données environnementales pour le Green Data for Health par exemple), il est possible d'y remédier en :

- Sélectionnant des cas d'usage simples pour démarrer l'exercice de scoring ;
- Partant du champ des possibles, c'est-à-dire des données disponibles (DGAL, ARS, DGALN, AgDataHub actuellement en redémarrage, Health Data Hub, GD4H...) ;
- Faisant appel à des entreprises innovantes du numérique qui apportent des solutions fondées sur la data et l'IA pour reconstituer les données manquantes par extrapolation (par exemple : Orange/Enovacom, FoodPilot/Capgemini) ;
- Impliquant les filières et les coopératives agricoles et agroalimentaires.

BÉNÉFICES DES SCORES ET ÉCUEILS À ÉVITER

Certains acteurs des territoires ont déjà engagé des démarches de scoring « One Health », sans nécessairement utiliser cette dénomination, et certains acteurs techniques du numérique proposent déjà des outils pour capter, agréger et traiter les données adéquates, en fonction d'objectifs propres aux territoires et aux acteurs impliqués (exemples en annexe 1). Notons l'existence du projet européen [Urbact](#) (Unifying Efforts for Bringing One Health in cities), qui vise à intégrer l'approche « One Health » dans les villes.

Ces scores devraient aider à **objectiver le rôle de l'agriculture comme une solution**, parmi d'autres, pour répondre aux enjeux sanitaires, économiques ou climatiques (contribution à la décarbonation à l'autonomie énergétique, baisse de la pression allopathique et de la pression des intrants de synthèse dans l'environnement, par exemple). De tels scores peuvent également aider les entreprises à **alimenter leur « reporting » pour se mettre en conformité avec la CSRD**, en documentant les impacts (carbone, eau, biodiversité) de leurs fournisseurs (scope 3) dans le cadre d'une comptabilité verte, extra-financière, de plus en plus exigée par les marques et les financeurs. Le principal bénéfice que pourra attendre une collectivité de ces scores sera de **gagner la confiance des citoyens** habitant ce territoire, en qualifiant son habitabilité et son évolution dans le temps et en quantifiant l'impact des choix faits par ses parties prenantes.

Les agriculteurs et leurs partenaires peuvent aujourd'hui craindre que des scores « One Health » territoriaux encouragent le **« name and shame »** sur la base des résultats produits : le système proposé devra assurer la **confidentialité** des données afin d'établir la confiance entre ceux qui génèrent les données et ceux qui ont accès aux scores établis à partir de celles-ci. Leur **anonymisation** est donc essentielle. Notons que le Data Governance Act (DGA) européen encadre les données non personnelles, au-delà du règlement général de protection des données personnelles (RGPD) : il n'y a pas de notion de propriété de la donnée, qui est fongible et à moindre coût, mais les droits et les devoirs de chacun sont clarifiés : sources, utilisateurs et intermédiaires de données.

Le second risque identifié serait l'utilisation de ces scores à visée **comparative** entre territoires ou entreprises. Ce n'est en aucun cas leur objet ; ces outils doivent être des instruments de pilotage interne. Construits à la carte, selon leur objectif et leurs utilisateurs, leurs bases de calculs seront différentes et il ne pourra donc s'agir d'outils de comparaison.

Le troisième risque serait d'utiliser des **données erronées**, fausses ou de mauvaise qualité. Elles doivent impérativement être certifiées pour construire des indicateurs robustes agrégés dans ces scores.

Ces risques nécessitent **l'engagement d'un acteur majeur dans le domaine des technologies de l'information et de la communication**, incontournables pour la réalisation du projet de scores « One Health » territoriaux. Sa capacité à mobiliser des ressources, à innover et à faciliter la collaboration entre les différents acteurs est déterminante pour atteindre les objectifs fixés.

Cette démarche, pour devenir opérationnelle, doit bénéficier d'un **financement**. Par exemple, le Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) et son guichet de financement : « exploitation et valorisation des données » est ouvert aux administrations d'Etat, pour des budgets de 100 000 € minimum. Autre exemple, l'appel à projet de BPI France : innovation en prévention : « Challenge prévention : démontrer la valeur des innovations en vie réelle » (domaine ciblé : la santé mentale). Enfin, la Direction interministérielle du numérique (DINUM) peut elle aussi être mobilisée pour financer des pilotes.

Agridées et les membres du groupe de travail, ont identifié l'**Anses**⁴, structure nationale « One Health » par nature devenue l'hébergeur du Green Data For Health (GD4H - métadonnées permettant de faire de la santé environnementale en pratique) comme acteur de prédilection pour orchestrer la construction de ces scores territoriaux souhaitant interconnecter les bases de données idoines. Les bases de données de santé animale et végétale permettant de déployer le potentiel complet des Scores pour le monde agricole ne sont pas encore partenaires du GD4H, mais pourraient le devenir dans ce contexte appelant la mobilisation des données massives et de l'IA pour établir des corrélations entre des pratiques et les santé d'un territoire.

Sur la base des experts entendus en groupe de travail, nous avons identifié deux **territoires-test** pour construire ces scores : la Champagne et La Réunion, qui sont deux territoires très différents mais qui ont tous les deux déjà réalisé des baromètres de leur santé, et pourraient avoir assez rapidement des effets multiplicateurs. En Champagne, une partie des vignerons a été sensibilisée à l'approche « One Health » grâce aux actions du Syndicat des vignerons de la Champagne. La santé permettrait de les sensibiliser à la responsabilité sociétale de la filière, formalisée depuis février 2025 dans le rapport d'impact « Meilleurs ensemble ». Un effet multiplicateur serait possible à partir des vignerons pionniers, tant vers les agriculteurs de ce même territoire que vers les vignerons des autres territoires. À la Réunion, l'Agence régionale de santé (ARS) est motrice sur le sujet Une Seule Santé, et avec de nouveaux moyens, pourrait les étendre aux autres territoires de la Communauté de l'Océan indien (voir Annexe 1).

Les enjeux de la disponibilité, la collecte, la confidentialité (et l'anonymisation) des données sont des questions centrales et sensibles à intégrer dans l'élaboration de ces scores. Les traitements des données doivent être réalisés par des **sociétés expertes** telles que Orange/Enovacom, sécurisant les transferts et traitements des données et assurant leur anonymisation.

La construction de ces scores « One Health » territoriaux pourrait s'intégrer dans les démarches en matière de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) des acteurs des territoires, pour devenir de véritables stratégies de **Responsabilité SANITAIRE des entreprises**.

L'initiative Score devrait être déployée dès 2025, à la suite du sommet sur l'intelligence artificielle du Président de la République qui s'est tenu en février 2025 à Paris. Cette proposition pourrait être portée lors du Sommet « One Health » qui se tiendra à Lyon le 3 novembre 2025.

4- Etablissement public à caractère administratif sous la tutelle de quatre ministères (agriculture, santé, environnement, travail), l'Anses est une agence One Health par essence. Ses activités d'expertise scientifique et de recherche dans 9 laboratoires (santé des végétaux, bien-être animal, sécurité sanitaire des aliments et de l'eau) apportent des outils d'aide à la décision. L'Anses développe déjà des outils cartographiques (ex : suivi du déclin des pollinisateurs, sentinelles de l'environnement). Elle a un rôle pivot dans la construction d'un écosystème One Health en France (en partenariat avec le CIRAD, l'INRAE, l'IRD, les GDS, Fredon, l'Institut Pasteur, l'INSERM, l'OFB, le BRGM, l'ONF, l'Institut de formation One Health, les agences de programme de recherche...), et à l'international avec le pilotage de PARC (European partnership for assessment of risk chemicals) et la participation à de nombreux projets européens, le partenariat avec le Forum One Sustainable Health for All, la commission exosome du Lancet). L'Anses est également membre actif du Groupe Santé Environnement (GSE).

ANNEXES

ANNEXE 1 - CAS D'USAGE EXISTANTS ET TERRITOIRES ENGAGÉS

INITIATIVES TERRITORIALES EN COURS

Région Bourgogne-Franche-Comté :

- **La politique régionale de l'ARS de la région Bourgogne-Franche-Comté** intègre l'approche « One Health » dans son projet régional de santé. L'ARS apporte son soutien aux initiatives locales dans le cadre des contrats locaux de santé, travaille à un diagnostic une seule santé pour les contrats locaux de santé intégrant les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et les Plans Climat Territoriaux (PCAET). Le PRSE48 de la région BFC prévoit d'attribuer un trophée « une seule santé ».
- **Le territoire d'innovation de Dijon, accompagné par FoodPilot**, cherche à reterritorialiser son alimentation et à en mesurer les impacts environnementaux (carbone). Le projet alimentaire territorial y occupe un rôle-clé.
- **La Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire a un intérêt particulier pour mesurer l'impact des changements de pratiques** pour que les agriculteurs retrouvent de la fierté. Un objet de réflexion « One Health » territoriale pourrait combiner PAT, alimentation solidaire (SOLAAL), santé économique, R&D innovation (Ferm' Inov et Vinipôle) par exemple.

Région Occitanie :

Le territoire du nord du département du Lot, avec le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Figeac Quercy vallée de la Dordogne, a construit son projet de territoire autour de la notion de Bonheur Local Brut à partir de 20-30 indicateurs et d'un langage commun, en mobilisant les sciences sociales dans une démarche participative. Il s'agit de mesurer l'habitabilité d'un territoire et de l'améliorer à partir de ses atouts et de ses faiblesses.

Région Grand Est :

Le vignoble champenois s'interroge sur sa santé au sens « One Health » depuis plusieurs années, avec la mise en place d'un « baromètre du bien-être » par le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne (SGV) pour comprendre, mesurer et améliorer la santé mentale des viticulteurs. La commission des viticultrices du SGV a consacré sa [conférence d'assemblée générale 2025](#) à ce sujet, reliant santé mentale, physique et économique des viticulteurs, santé environnementale du vignoble, santé des vignes, santé des sols, en lien avec la [responsabilité sociétale de la filière champagne](#). La santé environnementale est une préoccupation centrale des vignerons de ce territoire, puisque 70 % des vignerons y sont déjà engagés dans des labels environnementaux.

Outremer :

L'ARS de la Réunion est déjà très impliqué dans une seule santé et a également contribué à un [baromètre santé environnement](#) en 2019 auprès d'un échantillon représentatif des habitants de l'île. Le changement climatique y est identifié comme l'un des principales inquiétudes. Ce baromètre pourrait être mis à jour et étendu aux autres territoires de la région. En effet, la République française avec la Réunion appartient à la Communauté de l'Océan indien, qui compte également l'Union des Comores, la République des Seychelles, la République de Maurice et la République de Madagascar. Les membres de cette communauté ont déjà l'habitude de travailler ensemble, en particulier dans le cadre de programmes de recherche conduits par le CIRAD, l'IRD ou l'Institut Pasteur notamment.

INITIATIVES PRIVÉES EN COURS

L'association « Pour une agriculture du vivant » (PADV) :

PADV calcule un indice de régénération (note sur 100 qui agrège les données d'acteurs multiples sur la décarbonation, la biodiversité, l'eau : agriculteurs, filières, acteurs du financement privés et publics) pour financer et sécuriser les actions des agriculteurs, dans la ligne des paiements pour services environnementaux (PSE). Notons que dans le cadre du programme [COVALO](#), des coalitions territoriales public-privé permettent de financer et déployer la transition agricole et alimentaire à grande échelle. Il existe six territoires pilotes : Hauts-de-France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Vendée, Marne.

Les coopératives agricoles :

Elles sont engagées dans la décarbonation et accompagnent la transition des agriculteurs sur la base d'indicateurs de résultats, avec diverses démarches types « primes filières » (par exemple : programme Transitions de Vivescia). Leur objectif est de financer le surcoût de la mise en place de ces programmes vertueux. Les coopératives agricoles travaillent également sur des indicateurs pour mesurer leurs impacts socio-économiques dans les territoires (impact socio-économique de la fermeture d'une usine par exemple).

La mutualité sociale agricole :

La MSA **cherche à élargir les déterminants de la santé humaine pour l'améliorer** (zoonoses, changement climatique, santé mentale...) ; elle réalise des **diagnostics territoriaux de santé** sur la base de ces déterminants en ciblant les territoires en déficit d'accès aux soins. Ces diagnostics sont composés de plusieurs indicateurs au niveau de chaque canton qui peuvent être globalisés à l'échelle régionale. Objectifs : cibler les territoires les plus déficitaires afin d'accompagner au mieux les populations rurales dans leur accès aux soins et à plus long terme, comment couvrir les risques (environnementaux notamment). Voir le portail GéoMSA <https://geomsa.Msa.fr/#c=home>

ANNEXE 2 - BASES DE DONNÉES DISPONIBLES

Bases de données de cartographie d'un territoire		
Catégories	Sources	Données
Humains	INSEE	Densité de population et sa répartition
	PAT	Alimentation
Environnement/ végétaux	Agences de l'eau	Système hydrique
	IGN	Usage des terres : cultivées, boisées...
	ADEME	Décharges
	SEVESO	Points noirs
	INRAE	Sols
Animaux	IFCE chevaux, IsireCAM pour camélidés, ICAD pour les carnivores domestiques	Densité animale captive (chevaux, camélidés, carnivores domestiques)
	IFAP (pour la faune sauvage captive)	Densité animale captive, faune sauvage protégée
	EDE pour les animaux de rente	Densité animale et mouvements
Economie	INSEE, Régions	Nombre entreprises privées, services publics, emplois, nombres d'agriculteurs en activité.
	GRDF, RTE	Production énergétique : inventaires, densité Mix énergétique d'un territoire (photovoltaïque, méthaniseurs, éoliennes, centrales hydroélectriques, nucléaires) Autonomie énergétique

Bases de données de santé disponibles

Score économique	Sources	Données
	Chambres d'agriculture Chambres de commerce et d'industrie Chambres de métiers artisanat UNAPL	Taux de chômage, taux d'endettement territoire, nombre (nb) d'entreprises en difficultés, en redressement, en cessation de paiement, en liquidation, nb exploitations en difficultés, nb d'ha exploités, fonds européens, nb retraités globaux, nb moins de 18 ans scolarisés, nb établissements de soins, retraites, logements touristiques, financements publics, valeur ajoutée des entreprises, part des exportations.
Score santé animale	ANSES MASA MNHN OFB	Plateforme ESA (Epidémiosurveillance santé animale) RESPE (réseau des équidés) SAGIR (faune sauvage) PREZODE (mondial) RESAPAT (antibiorésistance animale) Réseaux salmonella, VIGIMYC (surveillance mycoplasmes), RNOEA (national)
Score santé végétale	ANSES Ecophyto-Bulletin sanitaire végétal PATRINAT ONF	Plateforme ESV (épidémiosurveillance en santé végétale) Plantes cultivées : état sanitaire des cultures, seuil de nuisibilité des ravageurs et maladies Patrimoine naturel : centre d'expertise et de données sur la nature Ecosystèmes forestiers : RENECOFOR (réseau national)
Score santé humaine	ANSES ARS MSA CPAM	Plateforme SCA (Surveillance de la chaîne alimentaire) Toxico vigilance Pharmacovigilance Nutrivigilance (vitamines, suppléments...) Phytopharmacovigilance (données de ventes et non d'utilisation de produits phyto) RV3P (prévention pathologies professionnelles et environnementales) Cosmétovigilance, tatoovigilance Base de données sentinelles
Santé environnementale	Institut réseau sureté nucléaire Agences de l'eau ANSES GBIF (Global biodiversity international facility)	Réseau IRSN Réseau PREVAIRE Réseau eau-France Qualité de l'eau GD4H (catalogue de données) Data terra (données atmosphériques, climatiques, sismiques) Santé du littoral (sites de baignade, zones conchylicoles, aires marines protégées) Service hydrographique de la marine Biodiversité INPN (inventaire du patrimoine national)
Santé des sols	INRAE APAD, APAD, Genesis...	Mesures de la santé des sols par des acteurs de l'agriculture régénératrice et de conservation des sols

ANNEXE 3 - ACTEURS IDENTIFIÉS

Catégories	Acteurs	Description
Institutionnels	ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail Établissement public à caractère administratif, elle est sous la tutelle des ministères de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation. « Au service de l'intérêt général, l'Anses œuvre chaque jour à mobiliser la science pour un monde plus sûr, plus sain, pour tous »
	CCMSA	Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole Organisme de droit privé chargé d'une mission de service public. Tête du réseau des caisses régionales, elle contribue avec elles à la mise en œuvre de la politique sociale agricole et représente la MSA au niveau national. Sa stratégie ¹ intègre « One Health » pour la santé publique des territoires ruraux
	IFCE	Densité animale captive des équidés I-sireCAM pour les camélidés
	IFAP (pour la faune sauvage captive)	Densité animale captive Faune Sauvage Protégée
	EDE pour les animaux de rente	Densité animale et mouvements
Technico-économiques agricoles	GDS France	Reconnu par l'État pour délégation de services sanitaires : les Fédérations Régionales du Réseau des GDS (FRGDS) sont reconnues Organismes à Vocation Sanitaire (OVS3) pour le domaine animal.
	FREDON France	Équivalent de GDS France pour le domaine végétal : ses membres sont reconnus OVS.
	Coopératives agricoles	« Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants », leurs actions « One Health » sont multiples et intègrent les volets climat, qualité et sécurité sanitaire de l'alimentation, nutrition et information des consommateurs.
	Chambres d'agriculture France	Accompagnement des agriculteurs au quotidien pour développer leur exploitation, améliorer leurs revenus et aborder les enjeux tels que l'adaptation au changement climatique.
	i-cad	Identification des carnivores domestiques. Sous délégation du MASA, la société Ingenium animalis a pour mission la gestion du Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques en France. Elle est co-dirigée par la Société Centrale Canine (SCC) et le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL).
Techniques du numérique	ENOVACOM	Filière santé numérique d'Orange Business Services (OBS) : spécialiste de la santé numérique pour partager, stocker, transformer les données de santé en respectant la réglementation qui a démontré sa capacité à gérer et interconnecter de nombreuses données de santé pendant la crise Covid en gérant 4 millions de résultats de tests par jour pour Santé publique France.

	AgDataHub (redémarrage en cours)	Intermédiaire de données récemment enregistré comme Prestataire de services d'intermédiation de données (PSID) auprès de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et inscrit au registre européen associé (selon le Data Governance Act -DGA européen) : garantit sa capacité à orchestrer des transactions de données simples et sécurisées pour ses clients, au service de différents cas d'usage ; tiers de confiance du secteur agricole et agroalimentaire pour la sécurisation des échanges de données, l'authentification numérique des parties prenantes et la gestion du consentement. AgDataHub est un réseau de transport de la donnée agricole, qui s'attache à la légitimité d'échange de données.
Spécialistes des relations publiques	Com' Publics	Ses actions visent à sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs publics, les politiques à travers le Forum Hommes-animaux-société, le think and do tank Prévention santé environnementale ou le Club de la Table française par exemple.
	Systematic	Pôle de compétitivité référent sur des lignes technologiques, avec une délégation de service publiques pour identifier et labelliser les projets de recherche et d'innovation.

Les Organismes à Vocation Sanitaire comme les GDS ou la FREDON assurent la politique sanitaire avec des missions de prévention, de surveillance et de lutte. Ils sont essentiels à la collecte de données sanitaires agricoles.

AGRIDÉES



Think tank de l'entreprise agricole, association reconnue d'utilité publique, AgriDées est depuis sa création en 1867 un lieu unique de questionnement, de débat et d'expertise qui réunit les acteurs des secteurs agricole, agroalimentaire et agro-industriel. Apolitique et indépendant, porté par ses valeurs d'humanisme et de progrès, AgriDées facilite les rencontres entre personnes de divers horizons et s'appuie sur l'intelligence collective de ce réseau pour faire émerger des idées innovantes et construire de solides collaborations. Tout au long de l'année, AgriDées organise différents formats d'événements et groupes de travail transversaux destinés à produire des études et des articles au service des décideurs économiques et politiques, et répondre aux défis et attentes sociétales du XXI^e siècle.

CONTACTS

SANDRINE LYONNET

VICE-PRÉSIDENTE

BIODIVERSITE@SNVEL.FR

MARIE-CÉCILE DAMAVE

RESPONSABLE INNOVATIONS & AFFAIRES INTERNATIONALES

DAMAVE@AGRIDEES.COM

SCANNEZ POUR TÉLÉCHARGER LA NOTE

